

animés d'autre part par la diminution des tensions internationales en Europe à la même époque. Il en est résulté une augmentation considérable du commerce et du tourisme, une multiplication des visites officielles et semi-officielles dans les deux sens et le règlement, ou des négociations en vue d'un règlement, de bon nombre de questions pendantes dont les revendications du Canada envers des pays de l'Europe orientale. Les contacts entre le Canada et l'U.R.S.S. ont profité d'une amélioration des communications à la suite de l'établissement de liaisons maritimes et aériennes directes et de l'extension des relations diplomatiques depuis les missions permanentes à Moscou, à Prague, à Varsovie, et à Belgrade, par la nomination d'ambassadeurs non résidents pour la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie.

**Le Canada et le Moyen-Orient.**—Le Canada a pris une part active aux efforts de l'ONU tendant à assurer le calme et la stabilité et à soulager la misère au Moyen-Orient, foyer de tensions et de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Des officiers canadiens ont continué à servir dans l'Organisme de l'ONU chargé de surveiller la trêve le long de la frontière israélo-arabe. Le Canada a été intimement associé à la création de la Force d'urgence des Nations Unies et les forces canadiennes étaient stationnées à Gaza et au Sinai depuis l'établissement de la force jusqu'à son retrait en 1967. Le Canada a aussi participé à la Mission d'observation des Nations Unies au Yémen, qui a pris fin en septembre 1964.

L'intérêt que porte le Canada à l'œuvre de l'ONU du Moyen-Orient se manifeste également par sa collaboration à l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine. Depuis la création de cet organisme, le Canada en a été l'un des principaux soutiens. À la suite du conflit de juin 1967, le gouvernement canadien, en plus de sa contribution habituelle, lui a fourni de l'aide d'urgence considérable sous forme d'aliments ou autre; il a aussi contribué généreusement à la Croix-Rouge internationale en vue de la fourniture urgente de provisions destinées à soulager la souffrance humaine au Moyen-Orient.

**Le Canada et l'Afrique.**—L'ampleur qu'ont pris en peu de temps les relations diplomatiques du Canada avec les pays africains reflètent l'intérêt grandissant que le Canada porte à cette région et aux problèmes nés de son expansion politique et économique. Le Canada entretient présentement des missions diplomatiques dans 11 pays africains et les chefs de mission sont en même temps accrédités auprès de certains autres pays. Le Canada a des rapports spéciaux avec les pays africains du Commonwealth et avec les États francophones de l'Afrique (voir aussi la page 183). Le programme spécial d'assistance aux pays africains du Commonwealth, dont un exposé figure aux pp. 196-197, est le moyen par lequel l'aide financière et technique est accordée à ces pays. L'aide que le Canada accorde aux États francophones d'Afrique est examinée aux pp. 197-198.

**Le Canada et l'Extrême-Orient.**—Depuis bien des années, le Canada entretient d'importantes relations, tant privées qu'officielles, avec l'Extrême-Orient et devient de plus en plus conscient de son rôle de nation du Pacifique autant que de l'Atlantique. Avec les progrès actuels des transports et des communications, l'Océan Pacifique a cessé d'être une barrière et, en conséquence, les contacts entre les Canadiens et les peuples de l'Extrême-Orient augmentent rapidement tant en fréquence qu'en diversité. Une bonne part de ces contacts ont leur source dans l'intensification du commerce trans-pacifique. Le Japon notamment se situe au troisième rang en ce qui concerne les échanges avec le Canada, lesquels ont atteint une valeur de 650 millions de dollars en 1966. Des ministres canadiens se réunissent annuellement avec leurs homologues japonais pour examiner des questions d'intérêt commun.

Bien que le Canada n'entretienne pas de relations diplomatiques avec la Chine communiste, il poursuit sa politique de multiplication des rapports commerciaux et autres avec Pékin en s'inspirant du principe qu'elle ne devrait pas être tenue à l'écart mais plutôt invitée à participer davantage aux activités et aux fonctions de la communauté internationale. Conformément à cette politique, le Canada a, au cours des débats sur la